

**Procès-verbal de la première assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château tenue le mercredi 31 août 2016, 19 h 30, à l'hôtel de ville de Beauharnois / ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

**PRÉSENCE :**

- ↗ Dagenais, Gaétan .....Beauharnois, administrateur, siège n° 2
- ↗ Haineault, Claude .....Beauharnois, administrateur, siège n° 1
- ↗ Pinard, Michel .....Châteauguay, administrateur, siège n° 2
- ↗ Simon, Nathalie.....Châteauguay, administratrice, siège n° 1

**Autres présences :** Alain Gravel ..... mandataire des villes  
Julie Fortin ..... directrice générale, Ville de Beauharnois  
Daniel Carrier ..... directeur général, Ville de Châteauguay

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum étant atteint, l'assemblée est déclarée ouverte.

**2. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**2016-001** Il est proposé par monsieur Claude Haineault, appuyé de madame Nathalie Simon et résolu à l'unanimité de désigner monsieur Alain Gravel, conseiller stratégique en développement durable et relations gouvernementales de la Ville de Beauharnois, pour agir à titre de secrétaire d'assemblée.

**ADOPTÉ.**

**3. ORDRE DU JOUR**

**2016-002** Il est proposé par monsieur Michel Pinard, appuyé de monsieur Gaétan Dagenais et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conservant le point « Varia » ouvert, à savoir :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée
3. Ordre du jour
4. Désignation des représentants de chaque municipalité
5. Nomination des officiers
6. Nomination du secrétaire-trésorier
7. Ouverture d'un compte auprès d'une institution financière
8. Autorisation de signature des documents financiers
9. Étude de faisabilité / Plan d'affaires
10. Prévisions budgétaires / Dépenses de fonctionnement
11. Avis de motion – Règlement général de fonctionnement (régie interne)
12. Avis de motion – Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie



13. Avis de motion – Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
14. Avis de motion – Règlement décrétant l'adoption de la politique de gestion contractuelle
15. Avis de motion – Règlement délégrant au secrétaire-trésorier divers pouvoirs en matière d'appels d'offres publics et sur invitation
16. Avis de motion – Règlement relatif au traitement des membres du conseil d'administration
17. Avis de motion – Règlement d'emprunt relatif aux infrastructures de la régie
18. Politique relative à la sollicitation de commandites, de dons et de publicité
19. Nomination du vérificateur externe
20. Immatriculation de la régie au registraire des entreprises du Québec
21. Inscription aux fichiers de la TPS et de la TVQ
22. Inscription au service gouvernemental CLICSÉQR-ENTREPRISE
23. Désignation de la personne responsable de l'accès à l'information
24. Détermination de la fréquence des assemblées ordinaires
25. Échéancier de réalisation / Étapes à venir à court terme
26. Prochaine Assemblée
27. Varia
28. Période de questions
29. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉ.**

#### **4. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE CHAQUE MUNICIPALITÉ**

Une copie des documents suivants est remise à chacun des administrateurs de la régie, à savoir :

- ↪ Décret gouvernemental confirmant la constitution de la régie qui a été publié à la Gazette officielle du Québec en date du 30 juillet 2016 ;
- ↪ Résolution n° 2016-08-331 et résolution n° 2016-08-493 respectivement adoptées par le conseil des villes de Beauharnois et de Châteauguay et relatives à la nomination de leurs délégués au conseil d'administration de la régie.

#### **5. NOMINATION DES OFFICIERS**

##### **5.1. DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

**2016-003**

Il est proposé par monsieur Claude Haineault, appuyé de monsieur Michel Pinard et résolu à l'unanimité de désigner Alain Gravel pour agir à titre de président d'élection.

**ADOPTÉ.**

##### **5.2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Claude Haineault propose la candidature de monsieur Michel Pinard. Monsieur Gaëtan Dagenais propose la fermeture de la période de mise en candidature. Monsieur Pinard accepte.

Le président d'élection déclare monsieur Michel Pinard élu par acclamation à la fonction de président du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.





### 5.3. ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Nathalie Simon propose la candidature de monsieur Gaëtan Dagenais. Monsieur Claude Haineault propose la fermeture de la période de mise en candidature. Monsieur Dagenais accepte.

Le président d'élection déclare monsieur Gaëtan Dagenais, élu par acclamation à la fonction de vice-président du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

### 5.4. ÉLECTION DU TRÉSORIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Nathalie Simon propose la candidature de monsieur Claude Haineault. Monsieur Gaëtan Dagenais propose la fermeture de la période de mise en candidature. Monsieur Haineault accepte.

Le président d'élection déclare monsieur Claude Haineault élu par acclamation à la fonction de trésorier du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

### 5.5. ÉLECTION DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Claude Haineault propose la candidature de madame Nathalie Simon. Monsieur Michel Pinard propose la fermeture de la période de mise en candidature. Madame Simon accepte.

Le président d'élection déclare madame Nathalie Simon élue par acclamation à la fonction de secrétaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

**16-004**

Il est proposé par monsieur Claude Haineault, appuyé de madame Nathalie Simon et résolu à l'unanimité d'entériner la nomination des officiers de la régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château pour la période débutant le 31 août 2016 et se terminant le 30 août 2017 inclusivement, à savoir : monsieur Michel Pinard, président, monsieur Gaëtan Dagenais, vice-président, monsieur Claude Haineault, trésorier, et madame Nathalie Simon, secrétaire.

**ADOPTÉ.**

## 6. **NOMINATION DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER / DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**2016-005**

Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de monsieur Gaëtan Dagenais et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Alain Gravel pour agir à titre de secrétaire-trésorier et directeur général de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

À cet effet, il est également résolu d'autoriser le président de la régie, monsieur Michel Pinard, à signer l'entente intermunicipale en matière de prêt de personnel pour les services de monsieur Gravel avec la Ville de Beauharnois et à représenter la régie au sein du comité intermunicipal de suivi prévu à l'entente.

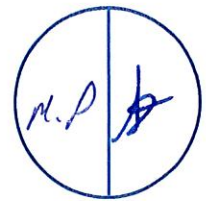
**ADOPTÉ.**

## 7. **OUVERTURE D'UN COMPTE AUPRÈS D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE**

**2016-006**

Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de monsieur Claude Haineault et résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétaire-trésorier à ouvrir un compte relatif aux opérations financières courantes de la régie auprès d'une institution financière opérant une place d'affaires sur le territoire de la régie.

**ADOPTÉ.**



## 8. AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS FINANCIERS

**2016-007** Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais, appuyé de madame Nathalie Simon et résolu à l'unanimité de statuer que les signataires des chèques et autres documents financiers de la régie Sports et loisirs Beau-Château sont :

- ↳ Une (1) des deux (2) personnes suivantes, à savoir monsieur Claude Haineault, trésorier de la régie, ou monsieur Michel Pinard, président de la régie ;
- ↳ **Et** monsieur Alain Gravel, secrétaire-trésorier de la Régie, celui-ci étant également autorisé à signer tous les documents et les dossiers d'ordre administratif nécessaires à la bonne marche de la Régie.

**ADOPTÉ.**

## 9. ÉTUDE DE FAISABILITÉ / PLAN D'AFFAIRES

Monsieur Alain Gravel présente un récapitulatif des travaux réalisés et des diverses analyses effectuées dans le cadre des mandats qui lui avaient été confiés par les villes de Beauharnois et de Châteauguay et qui ont mené à la constitution de la régie intermunicipale. Il résume les modalités et portées du programme d'aide gouvernementale présentement accessible (Fonds des petites collectivités – Volet 2) et fait rapport de l'état d'avancement des projets d'infrastructures de la Phase 1, soit le soccerplex et la piscine extérieure.

Les administrateurs demandent à monsieur Gravel de raffiner ses analyses et projections relatives aux coûts d'opération des infrastructures de la régie et d'actualiser les données financières pro forma en conséquence. Ce sujet sera traité lors de la prochaine assemblée du conseil d'administration, notamment pour traiter du dossier du dépôt de la demande d'aide financière.

## 10. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES / DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

### 10.1. COMPTABILISATION DU TEMPS TRAVAILLÉ AU DOSSIER DE LA RÉGIE

Monsieur Gravel dépose et présente le tableau synthèse du temps qu'il a consacré au dossier en vertu du mandat initial (étude de faisabilité), de la constitution de la régie et des travaux reliés à la réalisation des infrastructures de la Phase 1. Il précise que le partage des coûts pour la période de mars à juin 2016 a fait l'objet d'une facturation directe à la Ville de Châteauguay selon le mécanisme prévu et indique que les coûts pour les mois de juillet et d'août sont intégrés au budget 2016 de la régie.

### 10.2. EXERCICE FINANCIER 2016

**2016-008** Il est proposé par monsieur Claude Haineault, appuyé de madame Nathalie Simon et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2016 tel que présentées, pour des dépenses prévues d'un montant de 50 790 \$ et des revenus pour un montant équivalent, à être générés par des quotes-parts municipales établies conformément aux dispositions prévues à l'entente intermunicipale intervenue.

**ADOPTÉ.**

### 10.3. EXERCICE FINANCIER 2017

Ce sujet sera traité lors de la prochaine assemblée du conseil d'administration, attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 468.34 de la Loi sur les cités et villes, la régie doit dresser son budget pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption, avant le 1er octobre, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence.





---

**11. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT (RÉGIE INTERNE)**

Avis de motion est donné par madame Nathalie Simon à l'effet que le règlement numéro 2016-001 intitulé « *Règlement général de fonctionnement (régie interne)* », dont copie du projet est remise aux membres du conseil pour lecture et commentaires, sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

**12. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

Avis de motion est donné par monsieur Michel Pinard à l'effet que le règlement numéro 2016-002 intitulé « *Règlement instituant le code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la régie* », dont copie du projet est remise aux membres du conseil pour lecture et commentaires, sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

**13. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA RÉGIE**

Avis de motion est donné par monsieur Gaëtan Dagenais à l'effet que le règlement numéro 2016-003 intitulé « *Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la régie* », dont copie du projet est remise aux membres du conseil pour lecture et commentaires, sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

**14. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA RÉGIE**

Avis de motion est donné par monsieur Claude Haineault à l'effet que le règlement numéro 2016-004 intitulé « *Règlement décrétant l'adoption de la politique de gestion contractuelle de la régie* », dont copie du projet est remise aux membres du conseil pour lecture et commentaires, sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

**15. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉLÉGANTE AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DIVERS POUVOIRS EN MATIÈRE D'APPELS D'OFFRES PUBLICS ET SUR INVITATION**

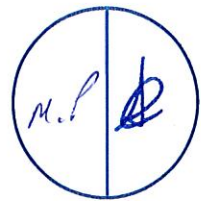
Avis de motion est donné par madame Nathalie Simon à l'effet que le règlement numéro 2016-005 intitulé « *Règlement délégrant au secrétaire-trésorier divers pouvoirs en matière d'appels d'offres publics et sur invitation* », dont copie du projet est remise aux membres du conseil pour lecture et commentaires, sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

**16. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE**

Avis de motion est donné par monsieur Claude Haineault à l'effet que le règlement numéro 2016-006 intitulé « *Règlement relatif au traitement des membres du conseil d'administration de la régie* », dont copie du projet est remise aux membres du conseil pour lecture et commentaires, sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

**17. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT RELATIF AUX INFRASTRUCTURES DE LA PHASE I**

Avis de motion est donné par monsieur Claude Haineault à l'effet que le règlement numéro 2016-007 intitulé « *Règlement décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition d'un terrain et l'exécution de travaux* »



de construction des infrastructures de la Phase 1 de la régie », dont copie du projet est remise aux membres du conseil pour lecture et commentaires, sera adopté lors d'une assemblée ultérieure.

Monsieur Alain Gravel dépose et présente un document résumant le mécanisme légal d'approbation des règlements d'emprunts d'une régie, conformément aux dispositions applicables stipulées à la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).

## 18. POLITIQUE RELATIVE À LA SOLLICITATION DE COMMANDITES, DE DONS ET DE PUBLICITÉ

Ce sujet sera traité lors d'une assemblée ultérieure.

## 19. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le secrétaire-trésorier est mandaté pour procéder à un appel d'offres sur invitation pour retenir les services d'une firme professionnelle à titre de vérificateur externe de la régie pour l'exercice financier 2016. Ce sujet sera traité lors d'une assemblée ultérieure.

## 20. IMMATRICULATION DE LA RÉGIE AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC

**2016-009** Il est proposé par monsieur Claude Haineault, appuyé de monsieur Michel Pinard et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Alain Gravel, secrétaire-trésorier, pour procéder à l'immatriculation sur une base volontaire de la régie au registraire des entreprises du Québec et, à cet effet, de l'autoriser à transmettre et à signer tous les documents requis à cette fin.

**ADOPTÉ.**

## 21. INSCRIPTION AUX FICHIERS DE LA TPS ET DE LA TVQ

**2016-010** Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de monsieur Gaëtan Dagenais et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Alain Gravel, secrétaire-trésorier, pour procéder à l'inscription de la régie aux fichiers de la Taxe sur les produits et services (TPS) et de la Taxe de vente du Québec (TVQ) et, à cet effet, de l'autoriser à transmettre et à signer tous les documents requis à cette fin.

**ADOPTÉ.**

## 22. INSCRIPTION AU SERVICE GOUVERNEMENTAL CLICSEQUR-ENTREPRISE

**2016-011** Attendu que ClicSEQUR est un service d'authentification du gouvernement du Québec offert aux entreprises et permettant notamment à leur responsable des services électroniques d'inscrire la régie aux multiples services offerts par les ministères et organismes participant à ClicSEQUR et, ainsi, d'avoir accès à ces services ;

Attendu qu'il est opportun pour la régie qu'elle soit inscrite au service « ClicSEQUR – Entreprise » et que son(sa) secrétaire-trésorier(ière) puisse se prévaloir des services électroniques ainsi offerts, notamment ceux dispensés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Attendu que, pour ce faire, la régie doit nommer explicitement la personne qu'elle désigne à titre de responsable des services électroniques ;





Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de monsieur Claude Haineault et résolu à l'unanimité :

- ✦ D'autoriser monsieur Alain Gravel, secrétaire-trésorier, à signer, au nom de la régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château, tous les documents requis pour l'inscription de la régie au service « ClicSÉQUR – Entreprise » et généralement, à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à cette fin ;
- ✦ De nommer Alain Gravel, secrétaire-trésorier, à titre de responsable des services électroniques pour la régie et d'ainsi l'autoriser à obtenir tous les renseignements et à utiliser toutes les fonctionnalités qui sont accessibles par l'entremise du service « ClicSÉQUR – Entreprise ».

**ADOPTÉ.**

### 23. DÉSIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

**2016-012** Attendu que, conformément aux dispositions de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), le président de la régie est, d'office, la personne responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ;

Attendu qu'il est opportun, tant pour la régie que pour son président, que celui-ci délègue cette responsabilité au secrétaire-trésorier de la régie, tel que le permet l'article précité ;

Il est proposé par monsieur Michel Pinard, président du conseil d'administration, appuyé de monsieur Claude Haineault, et résolu à l'unanimité que le président de la régie désigne le secrétaire-trésorier de la régie à titre de responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels et, de ce fait, lui délègue l'ensemble de ces fonctions.

**ADOPTÉ.**

### 24. DÉTERMINATION DE LA FRÉQUENCE DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES

**2016-013** ✦ Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de monsieur Gaëtan Dagenais et résolu à l'unanimité :

- ✦ Que pour l'exercice financier 2016, le conseil d'administration tiendra ses assemblées de façon ponctuelle et régulière afin de répondre aux impératifs requis pour l'avancement de ses projets ;
- ✦ Que les quatre (4) assemblées ordinaires annuelles de la régie auront lieu, à compter de l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et pour les exercices financiers subséquents, de la façon suivante, à savoir :

JOUR ET HEURE	MOIS	EMPLACEMENT
À compter de 13h30, les deuxièmes mardi	Mars	À l'hôtel de ville de Beauharnois
	Juin	À l'édifice de la mairie de Châteauguay
	Septembre	À l'hôtel de ville de Beauharnois
	Décembre	À l'édifice de la mairie de Châteauguay

**ADOPTÉ.**



## 25. ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION / ÉTAPES À VENIR À COURT TERME

Un échéancier sommaire des étapes de réalisation des divers dossiers en cours de réalisation est effectué, notamment en ce qui concerne la planification :

- ↳ Des travaux relatifs aux infrastructures de la Phase 1 ;
- ↳ Des interventions à faire auprès des intervenants concernés (villes limitrophes, commissions scolaires, associations sportives, députation provinciale et fédérale, etc.) ;
- ↳ Des communications aux citoyens (site internet, communiqués, assemblées d'information, etc.).

Ces sujets feront l'objet de discussions plus approfondies lors de la prochaine assemblée du conseil d'administration.

## 26. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La disponibilité des administrateurs fera l'objet d'une validation par le secrétaire-trésorier et une assemblée extraordinaire du conseil d'administration aura lieu d'ici la fin du mois de septembre 2016. L'avis de convocation et l'ordre du jour seront acheminés aux administrateurs au moins 48 heures avant la tenue de l'assemblée.

## 27. VARIA

Il n'y a aucun point ajouté en varia.

## 28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question posée au conseil d'administration.

## 29. LEVÉE DE LA RENCONTRE

**2016-014** Il est proposé par madame Nathalie Simon, appuyé de monsieur Claude Haineault et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 22h15.

**ADOPTÉ.**

**Michel Pinard,**  
président du conseil d'administration

**Alain Gravel,**  
Secrétaire-trésorier